

**Arrêté 2026-133 portant recevabilité des listes de candidatures
dans le cadre du renouvellement des représentants des usagers au sein des conseils de
composantes
(scrutin du 28 avril 2026)**

La Présidente de l'Université Lyon 2

- Vu** le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D719-4 et suivants ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2 approuvés par le Conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2028, modifiés ;
- Vu** le règlement intérieur de l'Université adopté par le Conseil d'administration en sa séance du 13 juillet 2018, modifié ;
- Vu** l'arrêté électoral n°2026-81 portant renouvellement des représentants des usagers au sein des conseils de composantes ;
- Vu** l'arrêté n°2026-84 portant délégation de signature aux directrices et directeurs de composantes dans le cadre des opérations électorales relatives au scrutin du 28 avril 2026 ;
- Vu** l'arrêté n°2026-107 portant modification de l'arrêté n°2026-84
- Vu** l'avis rendu par le Comité électoral consultatif en sa séance du 22 avril 2026,

Arrête :

- Article 1 :** Sont déclarées recevables, pour les élections des représentants des usagers au sein des conseils de composantes, organisées le 28 avril 2026, les listes de candidatures figurant en annexe 1.
- Article 2 :** La liste de candidature « Économiquement vôtre » (Collège Usagers UFR SEG) est déclarée irrecevable, pour le motif exposé à l'annexe 2 du présent arrêté.
- Article 3 :** Le présent arrêté sera mis en ligne sur les sites internet et intranet de l'Université et sera affiché dans les locaux des composantes concernées par le scrutin.

Fait à Lyon,

Annexe 1 : Liste des candidatures recevables en vue du renouvellement des représentants des usagers au conseil des composantes, scrutin du 28 avril 2026

Composante	Collège	Nombre de siège à pourvoir	Candidatures de	Nom de la liste
SEG	USAGERS	4	ALAM Christina (titulaire 1) BEN AMARA Ramy (titulaire 2) GUILLOT Azalais (titulaire 3) BEN MUSTAPHA Zakaria (titulaire 4) BENJELLOUN Yasmina (suppléante 1)	UNION SEG
ISPEF	USAGERS	3	THIVICHON-PRINCE Julien (titulaire 1) UZUN Selin-Saadet (titulaire 2) SPADACINI Yohan (titulaire 3) BOURHIS Philippine (suppléante 1) CHARUEL Matthieu (suppléant 2) CARON Cléa (suppléante 3)	ISPEF par ses étudiants pour ses étudiants

Annexe 2 : Liste des candidatures irrecevables en vue du renouvellement des représentants des usagers au conseil des composantes, scrutin du 28 avril 2026

Composante	Collège	Nombre de siège à pourvoir	Candidatures de	Nom de la liste	Motif(s) d'irrecevabilité
SEG	Usagers	4	ETIENNE JOURNO Joseph (titulaire 1) SKAKNI Matao (titulaire 2) RENAUD MONTILLET Mael ; (titulaire 3) MOISSENET Alois (titulaire 4)	Économiquement vôtre	La liste ne respecte la stricte alternance homme/femme, en contradiction avec les dispositions des articles L719-1 et D719-22 du code de l'éducation.